

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## RESULTAT DE LA DEUXIEME TRANCHE DE L'OBLIGATION ASSIMILABLE DU TRESOR DU NIGER DU 09 JUIN 2015

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mardi 09 juin 2015, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Niger, l'émission de la deuxième tranche de l'Obligation Assimilable du Trésor à 5 ans, portant sur un montant de 30 milliards.

Cette opération constitue le premier abondement d'un titre assimilable réalisé dans l'Union. Cette émission s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Niger, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances.

L'appel d'offres, lancé le 02 juin 2015, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats cidessous :

Résultats de l'émission		
Montant sollicité	:	30 000 millions de FCFA
Nombre de soumissions	:	34
Montant global des soumissions	:	65 329,830 millions de FCFA
Soumissions retenues	:	33 000 millions de FCFA
Taux de couverture du montant		
mis en adjudication	:	217,77%
Prix marginal	:	10 000
Prix moyen pondéré	:	10 000
Coupon	:	6,00%
Date d'échéance	:	mardi 25 février 2020

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Niger, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union. La prochaine intervention du Trésor nigérien sur le marché des titres publics de l'UMOA, vous sera communiquée à l'occasion de la publication du calendrier du troisième trimestre 2015.

Fait à Dakar, le 09 juin 2015

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

Adrien DIOUF